



Communiqué de Presse

Département des Pyrénées-Orientales

Perpignan, le 11 avril 2019

Madame Hermeline Malherbe, Présidente du Département des Pyrénées-Orientales communique :

Pour le maintien du Nid Cerdan à Saillagouse

« Je souhaite une nouvelle fois, au nom du Département, faire part de ma profonde inquiétude sur le devenir de la MAS du Nid Cerdan et dont l'installation dans de nouveaux bâtiments à Saillagouse est aujourd'hui remise en cause.

Le propriétaire, la Caisse Nationale d'Assurance Maladie, s'interroge sur le maintien de la MAS sur le plateau cerdan et envisage l'hypothèse d'un transfert de cette installation vers la plaine.

Aujourd'hui, l'ARS fait savoir qu'une étude, confiée à des personnalités qualifiées, sera rapidement mise en place. L'importance sanitaire, humaine et socio-économique du secteur de la santé sur le plateau cerdan et le Capcir, la qualité de vie de 45 résidents handicapés et l'emploi de 60 salariés ne sauraient dépendre d'une commission technique.

Comme je l'ai rappelé lors de ma rencontre avec l'ARS mercredi 10 avril, dans la continuité de la motion adoptée par l'Assemblée départementale du 11 février dernier, je réaffirme la nécessité de maintenir le Nid cerdan sur le site de Saillagouse.

Le département participera à son niveau de responsabilité à la concertation initiée par l'ARS pour déterminer la meilleure répartition de l'offre médico-sociale sur le plateau cerdan.

Après le désengagement de l'État, alors que le Président de la République et sa majorité LREM veulent donner l'illusion de prendre en compte les territoires ruraux, la délocalisation du Nid Cerdan n'est pas acceptable pour les habitants des Pyrénées-Orientales ».

CONTACT

Alexandra Girard,
Attachée de presse
04 68 85 80 23
07 86 48 14 90

Espace Presse : leDépartement66.fr